



ENSEMBLE PASTORAL DE L'ÎLE DE RÉ

Compte rendu de la réunion du conseil paroissial pour les affaires économiques du 18 janvier 2023

RECTIFICATIF

Membres présents : Père COTTEREAU - Père SAMORIDE – Père JAONARIVÉLO - Jean-Claude BERNIER
- Axel CATALAN - Vincent MOTTE - Jean-Pierre NEVEUR - André ROULLET

Excusés : Bruno GEZE – Patrick NOIREZ – Jacques ROMIEU

Invitée : Michèle Gendre

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Accueil par le Père Cottereau - Prière avec l'évangile du jour Marc (3, 1-6)

1 – Regard sur la comptabilité 2022

La comptabilité de 2022 ne peut pas être encore regardée avec précision car elle n'est pas terminée. Ce n'est qu'après que les dites de la journée complémentaire seront toutes prises en compte qu'elle pourra être clôturée.

Seuls quelques points peuvent être relevés notamment

- le produit des cierges, dont la hausse du prix de la cire avait fait craindre un déficit, ce qui, pour le moment, n'est pas le cas,

- le coût de l'électricité qui n'est pas en hausse catastrophique :

a) en raison de la température extérieure relativement clémente en ce début d'hiver ce qui a permis de retarder l'ouverture du chauffage dans les églises,

b) les propositions d'Engie qui a repris les contrats des églises, des presbytères et les deux maisons paroissiales. En bloquant le prix du KW/h jusqu'au 31 oct 2024.

Mais, il convient d'être très vigilant.

- les quêtes n'ont pas encore retrouvées le montant d'avant la crise sanitaire. Elles ont permis de recevoir 151 150€ en 2022 pour 160 344€ pour 2021 et 110 613€ pour 2020. Ce sont les montants déposés en banque,

Une réunion est programmée le mercredi 22 mars à 10 H 30 pour une étude plus complète de la gestion financière 2022.

2 – Travaux et achats en cours

La salle St Louis – La Flotte

Vincent Motte a assuré la mise en œuvre et le suivi i des travaux..

Différents corps de métier ont travaillé sur ce site : plombier, peintre, maçon.

Des tables ont été achetées pour remplacer celles qui étaient restées à l'extérieur.

La société Connexion est intervenue pour la réception de la TV etc..

Le montant des dépenses actuelles pour ce bâtiment se monte à 14 400€ sur 2022

Mais il reste les peintures extérieures et des volets à refaire pour 2023.

Le presbytère des Portes

Un bail de 9 ans, élaboré par le cabinet Jurika de La Rochelle, a été signé entre la commune des Portes et l'association diocésaine pour l'occupation des locaux situés sur le domaine du

13 B rue de la grenouillère, devant le logement du presbytère, afin d'y faire un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants de la commune notamment pour les personnes âgées.

En contre partie de ce bail la commune s'est engagée à la remise en état de cette salle et à la date d'aujourd'hui les gros travaux sont terminés. De plus, l'ensemble pastoral garde le bénéfice de cette salle pour les mois de juillet et août afin de pouvoir continuer éventuellement à loger des prêtres, accompagnés de membres de leur familles, l'été.

Réfection de la maison (presbytère)

Le suivi de ce dossier est également pris en charge par Vincent Motte.

Le menuisier est intervenu pour les huisseries, le maçon a repris les fissures du bâtiment. En 2022 la dépense engagée est de 13 418 €, les prévisions pour 2023 s'élève à 26 398 € L'évaluation du coût total de la remise en état s'élève aux environ de 40 000€

Le presbytère d'Ars

Ce chantier est suivi par un maître d'ouvrage : B. Izambart.

Il a été décidé que dans un premier temps la remise en état ne concernerait que la cuisine dans sa totalité ainsi que celle de la salle de bain du rez de chaussée et l'isolation des combles situés au-dessus de la cuisine.

En raison de l'évaluation de ces travaux dépassant les 70 000€ le dossier a été présenté à la connaissance du conseil économique diocésain pour avoir son accord.

Ce dernier a validé le projet.

Il reste cependant un souci. car ce chantier avait été mis en oeuvre sous réserve de la vente à la commune de Loix de la parcelle située rue des Sacristains dans la dite commune.

Dans un premier temps M Quillet s'était engagé pour l'achat de cette parcelle à un paiement en deux fois, l'un en fin 2022 et l'autre en 2023. Une partie du montant de cette vente devait être consacrée aux règlements des travaux d'Ars. Mais l'ensemble pastoral n'a rien reçu de la municipalité de Loix en 2022 et la perspective de concrétiser la vente en 2023 nous laisse sceptiques du fait qu'aucune démarche n'ait engagée à ce jour.

Nos courriers adressés au maire de Loix sont restés sans réponse

Un nouveau rendez-vous est à prendre rapidement avec lui pour essayer de clarifier et activer la procédure.

Il reste de gros travaux à faire sur le presbytère d'Ars : les huisseries, les portes et volets, les peintures intérieures etc...et également les salles annexes qui sont utilisées pour le catéchisme.

La possibilité d'installer une pompe à chaleur en remplacement de la chaudière à gaz va faire l'objet d'une étude.

Achat en cours

L'orgue du Bois est installé dans l'église depuis septembre 2022

Il apparaît que l'emplacement qui lui a été réservé ne donne pas satisfaction.

Il convient de voir les possibilités de déplacement et leurs coûts.

La facture de 42 000 €, en partie couverte par un appel à dons, comprenait un forfait d'installation. La société Arpèges serait elle prête à participer à ce changement et à quel prix ?

Ce problème sera évoqué lors de la réunion du prochain CE le 22 mars .

3 – Perspectives de travaux

- Les travaux de réfection du presbytère d'Ars.

La première tranche décrite ci-dessus est en cours (cuisine, salle de bai, isolation combkes), Elle devra être suivie par le remplacement des huisseries, des volets, le ravalement des deux façades, la remise en propreté de l'intérieur (peintures, papiers peints etc...), sans oublier les salles de catéchisme.

Des devis ont été établis pour ce chantier, il convient de les actualiser.

- Le presbytère de Saint Martin fera l'objet de travaux lors du changement de curé. Ce bâtiment étant chauffé actuellement au fuel il paraît évident de prévoir un changement de type de chauffage.

4 – La sonorisation des églises.

La société Alpha Audio est sollicitée pour intervenir sur des problèmes divers dans les églises d'Ars – La Couarde - Loix.

L'église de La Flotte, quant à elle, nécessite une remise à niveau de la sonorisation.

La société VST (VIDEO SOUND TEC) a été mandatée pour faire une étude sur cette installation.

Deux devis ont été remis dont l'un d'un montant de 9391€.

Une réserve est émise par le P Cottureau concernant à savoir si le choix du devis le moins onéreux est retenu il ne nécessiterait pas une nouvelle intervention dans quelques mois.

A priori cela ne devrait pas être le cas.

L'accord du CE a été donné à l'unanimité pour ce chantier.

5 – La solidarité

Le Père Cottureau laisse ce sujet à la réflexion du CE.

Jean-Claude Bernier explique qu'il comprend que cela voudrait laisser penser que sur une année bénéficiaire le surplus pourrait être donné à une association comme le S Catholique ou une autre association caritative.

Le Père Cottureau explique que c'est une interpellation qui est faite à toute l'Église, dans la dimension personnelle comme dans les différents groupes : END, chorale, l'équipe des funérailles etc, etc ... « Comment gérons nous la solidarité ? »

Elle peut revêtir différentes formes sans que ce soit sous forme de participation financière.

Par exemple : soutenir des causes, repérer les personnes isolées et/ou malades, etc
Ce sujet est à étudier. Il sera à l'ordre du jour du prochain CE.

6 – Questions diverses

- Le courrier pour les prêtres de l'été est prêt à partir.

IL sera envoyé la semaine prochaine aux prêtres dont on connaît déjà l'intention de venir dans l'île.

- L'anniversaire des 50 ans de sacerdoce de Mgr Samoride est évoqué par Axel Catalan et Vincent Motte qui font partis de l'équipe logistique pour l'organisation de cette fête. Ils souhaiteraient une participation financière de l'ensemble pastoral à hauteur de 2000€.
Cette demande fait dire par Mgr Samoride l'esprit dans lequel lui-même conçoit cette journée.

Il souhaite qu'elle soit une fête autour de la vie sacerdotale et, également, un rassemblement de l'ensemble pastoral.

L'accord du CE a été donné à la majorité pour ce soutien à la logistique.

- La statue de la Vierge à La Flotte :

Les participants commentent la suite judiciaire donnée au recours en appel interjeté par la commune de La Flotte et qui a fait l'objet d'un rejet par la cours d'appel administrative de Bordeaux.

Que faire pour que cette situation ne soit pas récupérée les extrémistes de tout bord.

Laisser à la commune le soin de chercher une possibilité de solution tout en évitant de créer toute forme de polémique.

O-O-O-O-O-O-O

Prochaine réunion du Conseil économique le jeudi 23 mars 2023 à 10 H 30